



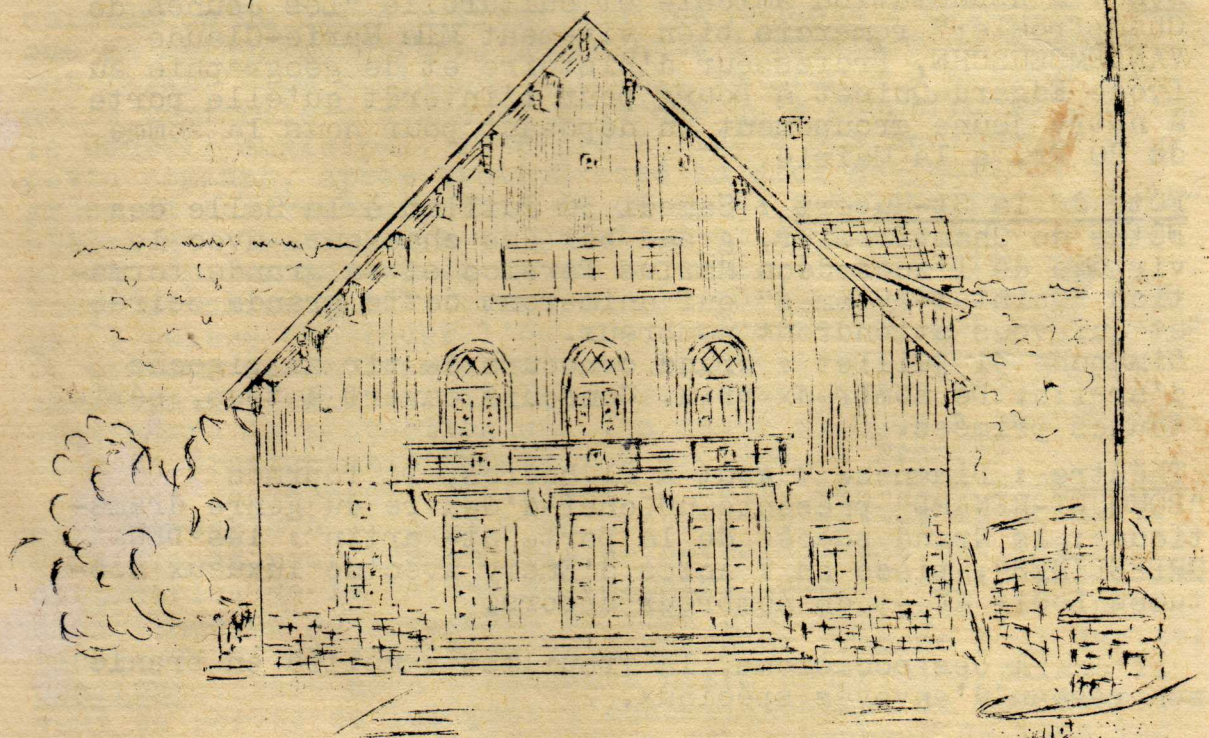
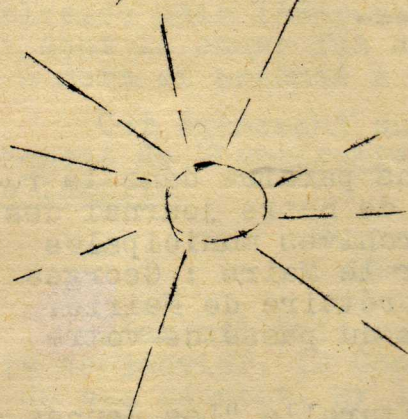
LA TROUILLETTE

Prix : 0,50 F.

N°2

Foyer des JEUNES de CHAMPFROMIER

Juillet
1966



SOMMAIRE

- Page 1 - Petites annonces.
- Page 2 - Un peu de l'histoire de Champfromier : ORSINI
- Page 3 - Recherches Archéologiques.
- Page 4 - Savez-vous que...
- Page 5 - Demoiselle Volférine.
- Page 6)- Quand la vérité blesse.
- Page 7)- Quand la vérité blesse.
- Page 8 - Le règlement dans la Salle.

Petites annonces :

Chers Lecteurs,

- Nous vous informons que nous ferons paraître dans la rubrique "Histoire de Champfromier" de notre journal des textes inédits relevés dans les Archives municipales grâce à l'aimable obligeance de Mr le Maire : Georges BALLIVET et de Mr MARECHALLAT, Secrétaire de Mairie. Vous apprendrez beaucoup de choses du passé de votre village depuis la révolution.
- Don : L'Association amicale et culturelle "Les Jeunes de Champfromier" remercie bien vivement Mlle Marie-Claude VANDEMBEUSCHE, Professeur d'histoire et de géographie au Lycée Edgard-Quinet à Bourg pour l'intérêt qu'elle porte à notre jeune groupement en déposant pour nous la somme de 20 Fr. à la Mairie.
- Fête de la St-Hubert : Samedi 30 Juillet à la Salle des Fêtes de Champfromier, grand bal des chasseurs avec le virtuose de l'accordéon Marius Persico et sa grande formation "Quintet-Rythmes" qui animeront cette grande soirée et qui vous attendront nombreux.
Dimanche 31 juillet : Grand concours de tir au pigeons d'argile. De nombreux prix. Concours ouvert à tous, série toutes primées.
- Théâtre : Dimanche 7 Août à 21 heures, la Tournée "BOUQUET-RENARD" présente un chef-d'oeuvre du genre dramatique : le Grand succès de la porte St-Martin : les DEUX ORPHELINES", pièce en 7 Actes d'Emery avec de luxueux costumes Louis XV et de nombreux décors.

A ces occasions, la Trouillette mettra en branle son réseau d'envoyés spéciaux.

-0-0-0-0-0-0-

HISTOIRE DE CHAMFROMIER.

L'attentat d'Orsini contre l'Empereur Napoléon III le
14 Janvier 1858.-

Le conspirateur italien Orsini, jugeant Napoléon III traître à la cause de l'Italie exécuta avec Piesi et Rudio l'attentat contre le cortège impérial allant à l'Opéra le 14 Janvier 1858. L'attentat fit huit morts et cent quarante huit blessés mais l'Empereur fut heureusement épargné. Orsini dont la cause fut défendue par Jules Favre, fut condamné à mort et exécuté à Paris le 13 Mars 1858.

Cet événement suscita l'expression de l'intense attachement de Champfromier à son Empereur. Jugez-en....
Textes Inédits

Registre des délibérations de Champfromier --- Cession du 25 Janvier 1858

L'an mil huit cent cinquante huit et le vingt cinq du mois de janvier, le Conseil municipal réuni au lieu ordinaire de ses séances, Mr le Maire, présent qui a donné connaissances du crime affreux dont sa Majesté l'Empereur ainsi que sa magnanime épouse, la Majesté l'Impératrice Eugénie ont failli être victimes, a rempli la France d'horreur mais nulle part elle n'a été si profonde qu'à Champfromier, aussi le Conseil municipal, interprète fidèle des sentiments de cette commune, après avoir adressé au ciel ses actions de grâce et ses remerciements de ce qu'il a daigné protéger visiblement, leurs jours si précieux et si chers à la France, vient déposer aux pieds de sa Majesté, l'expression des vœux sincères qu'il forme pour la durée de son règne, afin qu'il puisse continuer l'oeuvre régénératrice qui doit faire le bonheur de la France qu'il a si noblement commencé. Dieu exaucera nos prières, il le conservera à notre amour, il continuera la protection qu'il l'a sauvé et nous a sauvés tous. Dieu en protégeant l'Empereur a protégé la France.

Le Conseil municipal en cette occasion a pensé être agréable à Dieu et à sa Majesté en votant la somme de cent francs pour les pauvres de cette commune sur les fonds disponibles de la caisse municipale, dans l'espoir que comme d'habitude, on nous viendra en aide pour soulager nos infortunes. Ce n'est jamais en vain que nous prenons pour devise: confiance. Dieu nous a conservé notre souverain, puisqu'il veut se servir de lui pour l'accomplissement de ses desseins qui ont pour but la civilisation et le bonheur de tous les français.

Ducet Nicolas, maire

ARCHEOLOGIE

Notre village a reçu il y a quelques jours la visite de Mr le Chanoine Bernard Secret - Historien et passionné d'archéologie, originaire de St-Claude, sa famille a d'ailleurs habité Buclaloup. Mr le Chanoine était venu étudier la vallée de la Semine et se reposer à La Pesse où il a fait une conférence. Il a fait part de ses idées sur l'origine de Champfromier.

Le nom de notre village aurait une origine romaine mais sur celle-ci plusieurs idées peuvent être retenues : campus, en latin signifie : champ. Nous pouvons choisir soit fromus qui aurait été le nom du Chef romain du premier camp, soit primus, signifiant le principal.

Le Chef romain possédait une villa au hameau de Communal (Communis : accessible à tous) à peu près au lieu-dit "Sous le Clos". Communal était la Heu où les esclaves pratiquaient la culture pour subvenir à leur nourriture par leurs propres moyens, indépendamment de la culture des terres du Chef.

Le site de la commune convenait admirablement à la protection du camp, bordé naturellement par de hautes montagnes au Nord et à l'Ouest, par la Valserine à l'Est. Champfromier ne communique sur la Michaille que par une faille étroite. Ainsi isolés de leurs voisins jurassiens, les romains pour les surveiller et prévenir une éventuelle invasion nordique auraient établi un poste de garde et de signaux lumineux pour surveiller depuis la Combe d'Evuaz.

Le nom même de ce lieu est étrange et plusieurs hypothèses sont à formuler. Les Vuaz pouvaient être des gardes à la solde de Champfromier (varême = garde). Vuaz peut aussi venir de "Via" route ou passage qui de la combe serait venu jusqu'au village.

Au 5ème siècle, Les Burgondes, chassés par les bandes nordiques s'établirent dans notre région où ils vécurent en bons termes avec les romains qui cherchaient à consolider pour lutte contre le péril des invasions. C'est ainsi que les traces du passage des Burgondes se retrouvent dans la forêt communale où l'on peut voir les murs formés de grosse pierres, curieusement dressées au bord de la route. Des tumulus Burgondes ont également été repérés dans les pâturages. Il s'agit de deux tas parfaitement ronds et qui pourraient abriter les restes d'un Chef Burgonde.

Ainsi Champfromier se révélerait avoir eu un passé prodigieusement intéressant et son histoire, malgré les précieux indices donnés par le Chanoine Bernard Secret reste encore très ténébreux et quelques Jeunes dynamiques ont décidé de l'éclaircir.

Jacques BALLIVET.

Savez-vous que....

- Le 16 Octobre 1605, Saint-François de Sales visita
Champfromier.
- En 1911 il y avait 786 habitants à Champfromier.
- Les Burgondes ont habité Champfromier. On en a retrouvé en particulier au cimetière à la Oublonnière près de l'Eglise. Les Burgondes étaient un ancien peuple d'origine scandinave qui vivait primitivement sur les côtes de la Baltique, au sud de la péninsule scandinave dans les Iles et entre l'Oder et la Vistule.

Les Burgondes après des luttes dans lesquelles ils n'eurent pas l'avantage, s'établirent comme alliés des Romains dans l'Est de la Gaule et dans la Haute-Germanie où ils fixèrent leur Capitale à Worms (413). Ce premier royaume ne dura pas longtemps : Les Burgondes qui avaient cherché à s'étendre vers la Belgique furent vaincus par Aétius en 436. Ils furent transférés en 443 en Sabaudia (Savoie), reçurent en qualité d'hôtes des terres selon le processus de la tertio, prirent Genève pour Capitale et répandirent dans le bassin de la Saône et du Rhône jusqu'à la Méditerranée. Unis, tout d'abord aux Francs contre les Wisigoths, ils entrèrent en lutte avec leurs anciens alliés, victorieux à Vézeronce en 524? Ils succombèrent en 532 à Autun. Leur territoire fut réuni à la Neustrie (l'un des trois royaumes francs qui comprenait les pays situés entre la Loire, la Bretagne, la Manche, et la Meuse. Il ne reste que peu de traces de la conquête burgonde, dont quelques-unes à Champfromier. La Lex Burgundionum dite "loi goubette" qui autorisait le mariage avec les peuples voisins, a favorisé l'assimilation aux dépens des Burgondes eux-mêmes.

- Le document le plus ancien où il est question de Champfromier est une donation, datée de 930 par laquelle le Comte de Genève Albitius et sa femme Odda concèdent aux Moines de Nantua l'Eglise de Saint-Martin d'Auxerre (Eglise de Champfromier vouée à Saint-Martin).

Un tumulus est un amas de terre ou une construction de pierres en forme de cône ou de cylindre que les Anciens élevaient au-dessus des sépultures.

Nous avons besoin de vos conseils et de vos critiques.
S'adresser au Gérant.

-0-0-0-0-0-0-

DEMOISELLE VOLFERINE.

Un jour une montagne mit au monde
Un petit ruisseau mignon mais fort timide.
Il fit ses premiers pas, incertains
Soucieux de son destin.
Il rencontra par hasard une autre source
- Dis-moi lui dit-il sur un ton de confidence
Quel est ce paradis que l'on voit au lointain ?
- C'est Champfromier, ce n'est pas loin
Viens avec moi, nous cheminerons ensemble.
Et ils commencèrent la joyeuse descente
Sautant les rochers, se faufilant dans les herbes,
heureux,

Chantant sous un ciel radieux.
C'est ainsi qu'une fille de la Colline
Devint Demoiselle Volférine.
Elle se fit un chemin avec délicatesse
A travers le roc dur et les bois pour gagner de la
vitesse.

Arrivée au village, la rivière
Ralentit sa course
Et Tout en fardant sa fraîcheur sauvage
D'une fille de la montagne,
Elle mit sa plus belle robe d'argent
Et s'avança majestueusement.
Il faut bien cela pour faire honneur à Champfromier
Que c'est beau, jamais je ne pourrai oublier !
Mais Champfromier défilait
Et demoiselle rivière s'éloignait.
Domage dit-elle coléreuse, j'aurai voulu rester
Et elle se mit à bouillonner.
Elle rencontre dame Valserine
Une dame Valserine pleine de rage,
Hurlant avec désespoir
Au fond des gorges dans le noir.
Pourquoi cette fureur dame Valserine ?
Demanda demoiselle Volférine
- C'est que je ne peux pas aller à Champfromier
Je gronde, je crie, j'use le rocher,
Je fais tout et je n'arrive à rien.
- Je connais un moyen !
Dans la mer il faut qu'on aille se jeter
Là pour revenir à Champfromier
Nous prendrons le train des nuages
- Tes conseils sont sages
Et pour te récompenser
Je t'invite à danser.

■ ■ ■

Feuilleton

QUAND LA VERITE BLESSE.

1er épisode : une journée bien remplie.

Les volets commençaient à filtrer quelques rayons de soleil, il était très tôt. Thierry secoua son frère Jean-Philippe qui couchait à côté de lui et puis il ouvrit les volets "regarde ce temps qu'on va avoir aujourd'hui" dit-il. Le ciel était pur et une légère brume flottait sur la chaîne Jurassienne qui disparaissait à Chézery, cachée à leurs yeux par la "Roche à l'Aigle".

"Grouille-toi les voilà" lança brusquement Thierry et Jean-Philippe, se penchant par la fenêtre vit arriver la bande. La bande c'était Jean-Paul, Jean-Louis, Christian, Dom, Jean-Luc, Jacques, Jean, Bernard, Jean-Marie. Une amitié inébranlable les liait. Depuis plusieurs années c'étaient de fameux copains car ils avaient affronté l'école primaire ensemble, diante ! ça avait été une dure campagne que l'école primaire et ils en parlaient comme d'une vieille guerre.

- Dépêchez-vous cria Jean-Paul, prenez vos sacs d'escalade, on a décidé de monter aux Avalanches.

Il faisait très chaud, tous les gars légèrement vêtus arrivèrent à la "Trouillette" source de la Volférine nichée au creux du cirque des Avalanches. Ils avaient décidé de monter verticalement au-dessus de la source pour rejoindre le chemin de l'Auger. Désignant un Trou noir béant au pied de la falaise, Thierry appela ses camarades : "Ne pourraient-ils pas aller faire un tour là-dessous, la source est à sec et j'ai un briquet, ah ! si j'étais spéologue !

- Allez rentre s'y dans ton trou, on ira t'attendre en haut du Tombaret s'écria Jean-Marie et tous éclatèrent de rire.

- C'est fini, vous n'allez pas vous mordre dit Christian et ils commencèrent la lente et périlleuse escalade. Ils avaient tous affronter le risque et leur solidarité se découvrait alors ; ils s'aidaient mutuellement, se servant de leurs épaules à l'occasion.

Ils étaient à mi-chemin quand Thierry obliqua sur la droite, Fais pas l'âne, ce n'est pas le moment de jouer les "Reburfat" on ne veut pas te ramener sur une civière cria Jean-Louis. Tous approuvèrent mais devant le mutisme et l'entêtement de Thierry ils continuèrent.

Quelques mètres plus haut, Jacques se retourna brusquement : bon sang, regardez Thierry ! Thierry était collé contre la paroi, il ne bougeait pas et il se maintenait fermement en attendant Dieu sait quoi !

J'y vais dit Jacques. Aussitôt, il commença à descendre lentement, prudemment. Il ne s'arrêta pas au niveau de Thierry mais descendit quelques mètres plus bas et il se maintint juste dessous Thierry.

.../...

.../...

- Aide-toi de mes épaules, dépêche-toi.
Thierry un peu honteux, hésitant fut bien aisé de trouver un appui solide.

Il regagna le couloir central suivi de Jacques.

Ce petit incident fit éclater les critiques. Thierry était un bon camarade qui aurait donné chemise à un pauvre s'il le fallait mais il avait comme l'on dit mauvais caractère et il était têtu.

L'incident fut bien vite oublié et le groupe arriva en haut de l'Auger en chantant.

Avant de retourner dans vos pénates, n'oubliez pas dit Jean-Paul qu'il y a réunion ce soir au Foyer des Jeunes.

Ils étaient une trentaine de garçons et de filles serrés dans la salle du Foyer des Jeunes autour des tables rangées en carré. On parle de la pièce de Théâtre en cours, puis Jean-Marie prit la parole "voilà nous avons décidé de repeindre la croix du Tunnel, cela pour les garçons bien entendu. Je propose de monter demain, nous y resterons trois jours et nous coucherons dans un chalet voisin.

- Etes-vous d'accord ?

Les cris se fusèrent :

- Bon alors on y sera tous, Dom, tu es chargé de la nourriture, toi Bernard de la peinture et Thierry et Jean-Philippe, vous... - Eh bien, nous ne ferons rien car nous ne pourrions monter le premier jour, dit Thierry. Vous nous excuserez mais nos parents s'absentent et il y a la maison, le petit frangin, la petite soeur, vous comprenez il faut les garder. De toutes façons, on montera réplique Thierry. Ne vous faites pas de la bile.

Il était près de midi, les parents de Thierry et de Jean-Philippe allaient bientôt rentrer. Thierry rêvasait en écoutant la radio.

- Thierry interpelle Jean-Philippe, dis donc on monte bien à une heure et demie à la Croix du Tunnel ?

- Oui, pourquoi ?

- Parce que j'ai un plan !

- Que se passera-t'il au Tunnel de Giron ?

- Que propose Thierry ?

Vous le saurez dans 15 jours quand paraîtra notre deuxième épisode.

Prochain épisode : l'adieu brutal.

-0-0-0-0-0-0-

LE RÈGLEMENT DANS LA SALLE.

Il existe à l'intérieur de la salle, comme dans tout ensemble où se développe une activité de groupe un règlement. Son but est de définir à quel moment s'arrêtent les droits individuels de façon à ce que le bien commun à tous, qu'il soit considéré sur le plan matériel, sur le plan de la politesse, sur le plan de la morale soit protégé efficacement.

Ce règlement, c'est l'individu lui-même qui le prend à son propre compte et se l'impose comme ligne de conduite au même titre que dans le cadre d'activités familiales, scolaires, extra scolaires ou professionnelles, ses droits s'arrêtent là où commencent le droit des autres. Ainsi l'individu normalement responsable de lui-même respecte spontanément ce règlement qui ne lui apparaît pas comme une meurtresse mais comme la garantie indispensable de ses propres droits. Ce règlement a pour substance :

- Article 1 : Respecter le matériel et la salle.
- Article 2 : Veiller à l'ordre et à la propreté de la salle (en particulier, ne pas mettre ses pieds contre les murs).
- Article 3 : Politesse dans les rapports entre tous.
- Article 4 : Tenue correcte exigée.
- Article 5 : Alcool interdit.

Pourtant, il peut arriver par négligence, insouciance, ou inconscience que des atteintes soit portées à ce règlement. L'un des membres du Conseil a charge alors de faire un constat écrit du délit signé, par le délinquant. Celui-ci est alors convoqué par le Conseil réuni qui après avoir délibéré rend son jugement. Le Conseil peut alors acquitter, accorder un sursis, amender, ou exclure l'individu de la salle pendant une période donnée, selon les cas. (Textes tirés des constitutions internes à l'Association).

Mais ce sont là des cas quine devraient pas se produire dans la mesure où chacun a conscience que même à la salle ses droits s'arrêtent, où commencent ceux des autres et par suite s'impose personnellement cette ligne de conduite.

Gérant : Jean-Paul LAMBOTTE.
Rédacteur en Chef : Christian VALLET.
Typographe : Liliane MERLET.
Collaborateur : Monsieur MARECHALLAT.